

Migrations circulaires et migrations sauvages aux Nouvelles- Hébrides

PROPOSITIONS POUR UNE POLITIQUE D'ACCUEIL
DES MIGRANTS EN ZONE URBAINE.

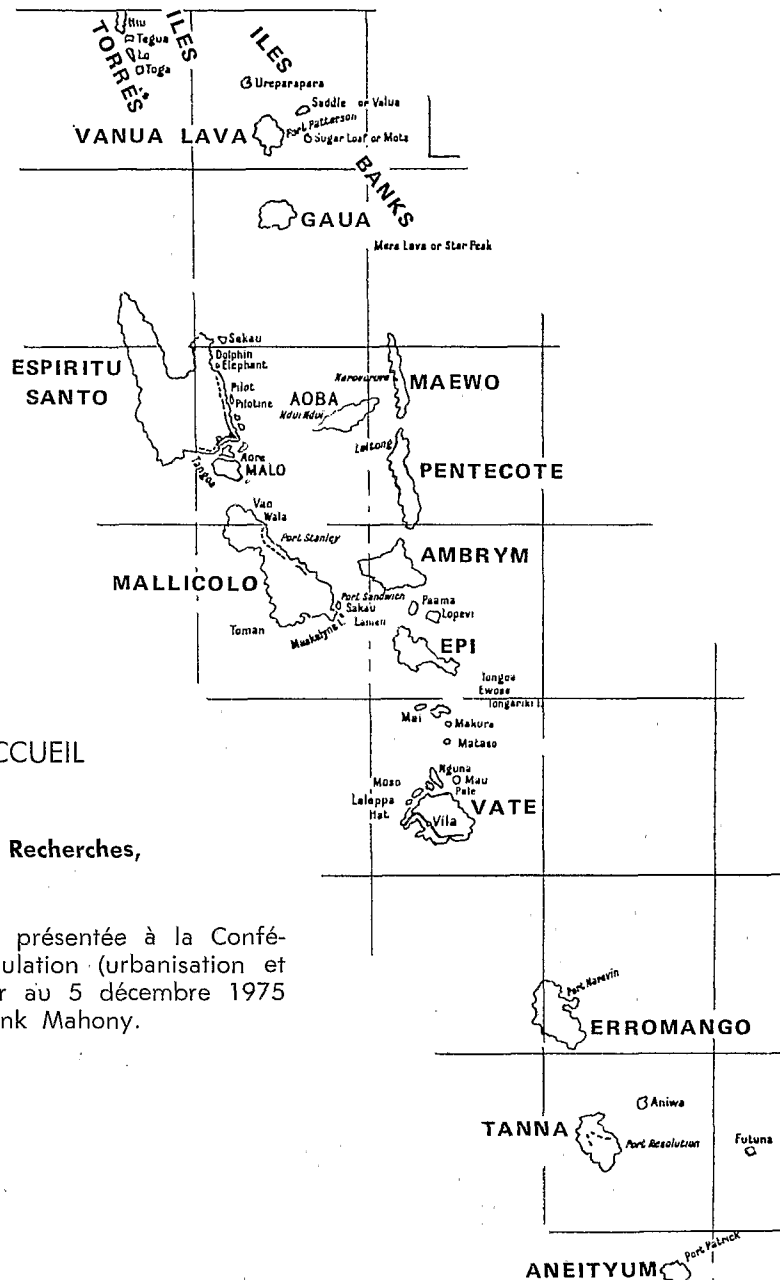
Par JOEL BONNEMAISON, Géographe, Chargé de Recherches,
ORSTOM, Nouméa.

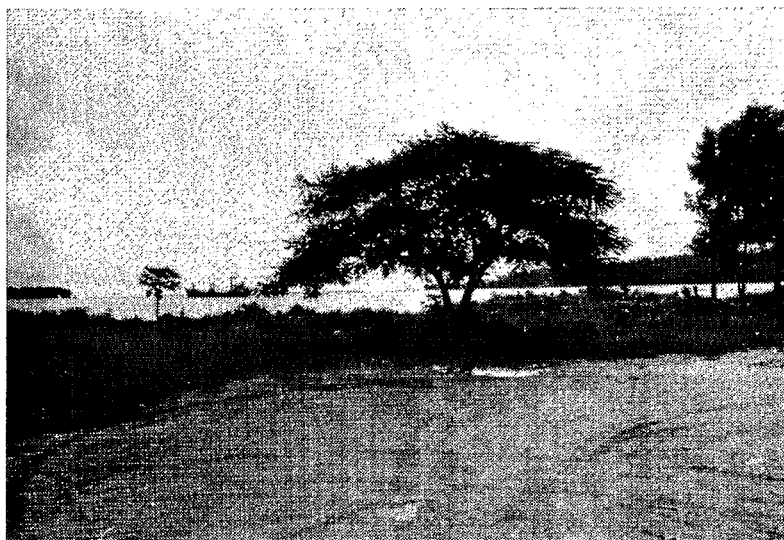
Ce texte a fait l'objet d'une communication présentée à la Conférence Régionale sur les problèmes de population (urbanisation et développement rural), qui s'est tenu du 1er au 5 décembre 1975 à Suva (Fidji), sous la présidence du Dr. Frank Mahony.

Ces dernières années ont été marquées aux Nouvelles-Hébrides par un développement urbain rapide. En 10 ans, de 1965 à 1975, la population urbaine est passée de 9.938 personnes (soit 12,9% de la population totale) à 21.558 personnes (22% de l'ensemble de la population). Port-Vila, capitale du Condominium, petit bourg aux langueurs coloniales, dont les fonctions administratives et commerciales constituaient des activités, est devenu brusquement une ville en pleine croissance. En 7 ans, de 1966 à 1972, la population de la ville a doublé. Comme le révèle le tableau ci-dessous, cet accroissement de population est dû en grande partie à l'augmentation de la population mélanésienne.

AUGMENTATION DE LA POPULATION DE PORT-VILA : COMPARISON PAR ETHNIES D'ORIGINE

Années	N.H.	Européens	Asiatiques	Autres Océaniens	Divers	Total
	Nombre %	Nombre %	Nombre %	Nombre %	Nombre %	Nombre %
1965	4593 70,9	746 11,5	319 4,9	306 4,7	514 4,9	6478 100
1967	5398 69,8	945 12,2	346 4,5	402 5,2	647 8,3	7738 100
1972	8336 66,5	1929 15,3	451 3,6	974 7,8	851 6,8	12541 100





Le rade de Port-Vila.

La rapidité de l'augmentation de la population mélanésienne est dû essentiellement au gonflement brutal de "l'exode rural". Entre 1967 et 1972, le nombre des migrants ruraux nés à l'extérieur de l'île d'Efaté est passé à Port-Vila de 2.673 personnes à 4.228, ce qui correspond à un accroissement annuel moyen de 11.6%. Si ce rythme se maintenait dans les années qui viennent, la population mélanésienne de Port-Vila doublerait encore d'ici 1980.⁽¹⁾

Cet afflux de migrants ruraux, brutalement plongés dans un milieu urbain étranger, ne va pas sans poser un certain nombre de problèmes graves: problèmes culturels mais aussi problèmes sociaux, notamment le nombre important de chômeurs et la prolifération des habitats précaires ou insalubres. Cette situation n'est pas particulière aux Nouvelles-Hébrides; l'ampleur prise par l'exode rural est également inquiétante en Papua-Nouvelle-Guinée, aux Iles Salomon et aux Fidji. Partout les anciens quartiers résidentiels et administratifs se prolongent aujourd'hui de ceintures d'habitat improvisé, qu'en d'autres endroits on appelle "bidonvilles". Face à cette situation, chaque pays essaie de trouver ses propres solutions. Des mesures d'urgence, des politiques d'aide à la construction de logements sociaux ont été adoptées dans les différentes régions concernées,⁽²⁾ un certain nombre d'études ont également cherché à cerner et à mieux comprendre ce mouvement.⁽³⁾

(1) En raison du chômage qui sévit depuis le ralentissement des activités de construction, il semble toutefois qu'on soit arrivé en 1975 à une certaine stabilisation des mouvements migratoires.

(2) Voir à ce sujet "Papouasie-Nouvelle-Guinée: l'expérience de l'Office du Logement à Port-Moresby". Journal de la Société des Océanistes. N° 48, Sept. 1975. J. Bonnemaïson.

(3) Pour les Nouvelles-Hébrides, ce sont essentiellement les études de Bedford (1972), Vienne (1972) et Bonnemaïson (1974 et 1975).

Pourtant le problème reste entier et semble-t-il loin d'être maîtrisé. La migration vers les villes semble en effet irréversible mais doit-on la considérer comme une conséquence normale de l'évolution des sociétés et économies océaniques ou plus négativement comme un signe de déséquilibre grave, porteur à terme de difficultés nouvelles? Par voie de conséquence, quelle politique pratiquer à l'égard de ces migrants?

Faut-il favoriser leur insertion définitive en milieu urbain ou au contraire chercher à faciliter les retours périodiques ou définitifs dans les régions d'origine?

Les quelques réflexions qui suivent, bien que portant sur la situation néo-hébridaise, peuvent apporter leur contribution à un problème d'ordre général. L'Archipel néo-hébridais présente en effet sur une échelle réduite des problèmes qui sont ceux de tout le monde mélanésien. Les contrastes en effet sont grands entre un monde rural encore baigné de tradition, vivant pour une large part en économie d'autosubsistance et des villes en pleine croissance dont les lumières fascinent. Par ailleurs les différences sont grandes entre des îles que les idées et les modèles économiques du monde extérieur ont très inégalement pénétrées. Malgré les progrès importants réalisés par la fréquence des liaisons aériennes, le réseau de communications intra ou inter-insulaires reste encore fort incomplet, d'autant que nombre des petits bateaux qui assuraient jadis des liaisons régulières entre les îles ont aujourd'hui disparu. A ces degrés différents d'évolution sociale et économique et à un enclavement qui pour bien des régions insulaires reste réel, s'ajoute l'extrême diversité à la fois linguistique et culturelle des îles de l'Archipel. Celles-ci comptent en effet plus d'une centaine de langues vernaculaires, quelques-unes n'étant parlées que par quelques villages. L'unité dans la civilisation et la culture néo-hébridaise reste pourtant évidente, mais les sentiments particularistes d'une île à l'autre ou même à l'intérieur d'une même île sont parfois très forts. Ils sont du reste encore accentués par les clivages religieux nouveaux et la situation juridique du Condominium franco-britannique.

Dans ce monde bien particulier, notre propos n'est pas tant de décrire le mouvement migratoire que d'en saisir l'évolution dans le temps, ce qui permettra d'en tirer un certain nombre de propositions quant à la politique d'accueil des migrants en zone urbaine. L'étude des migrations vers les zones urbaines révèle en effet qu'il n'y a pas un type unique de comportement migratoire, mais que deux mouvements se sont succédés et coexistent encore aujourd'hui dans des proportions diverses selon l'île d'origine de la migration.

Le mouvement migratoire le plus ancien a déjà fait l'objet d'une étude approfondie par R.D. Bedford. Il s'agit de la *migration circulaire* dont les principaux caractères sont l'organisation communautaire et le retour périodique dans l'île d'origine. Un second mouvement est apparu plus récemment lors du boom économique sur Port-Vila en 1970. Il tend à devenir dans certaines îles, notamment les plus fortement péné-

trées par le monde moderne, le type de migration prédominant. Ce type migratoire est beaucoup moins structuré que le précédent et plus individualiste. Il n'est pas sans évoquer toute proportion gardée l'exode rural qui caractérise aujourd'hui les pays du tiers-monde africain ou asiatique. Par opposition à la migration circulaire, j'appellerai ce dernier type *migration sauvage*.

1°) La migration traditionnelle : les mouvements circulaires

Jusqu'à ces dernières années, les départs vers la ville s'effectuaient principalement dans le cadre d'une migration circulaire. Il s'agissait en effet d'un cycle plus ou moins régulier entre le village considéré comme le lieu de résidence permanent et la ville, endroit où l'on se rend pour gagner des salaires pendant une période limitée. Ce n'est pas en effet pour fuir son village que le migrant circulaire part en ville, mais dans le but de mieux revenir par la suite, lorsqu'il aura réuni une certaine somme d'argent qui lui permettra d'améliorer ses conditions de vie au village : construction d'une maison en dur, achat de tôles, de têtes de bétail, de transistors, éventuellement d'une voiture, d'un bateau, etc... Pour cette raison, les séjours en ville sont limités dans le temps : le migrant quitte son île pour une durée qui oscille entre un mois et un an, le temps de séjour moyen étant de six mois. Les principaux moments de retour dans l'île d'origine se situent toujours à la période de préparation des jardins vivriers en juillet ou en août, ainsi que lors des grandes fêtes villageoises de Noël.

Ce sont donc les exigences du milieu rural qui règlent la périodicité des mouvements circulaires. A travers ce mouvement de va-et-vient entre la ville et son village, le migrant circulaire s'affirme d'abord comme un homme des îles. C'est la force de l'attachement au terroir d'origine qui caractérise ce type de migrant : il reste un homme de "la coutume", imprégné de sa culture originelle et dépendant des liens — de lignages ou de solidarités ethniques — qui sont les siens dans l'île natale.

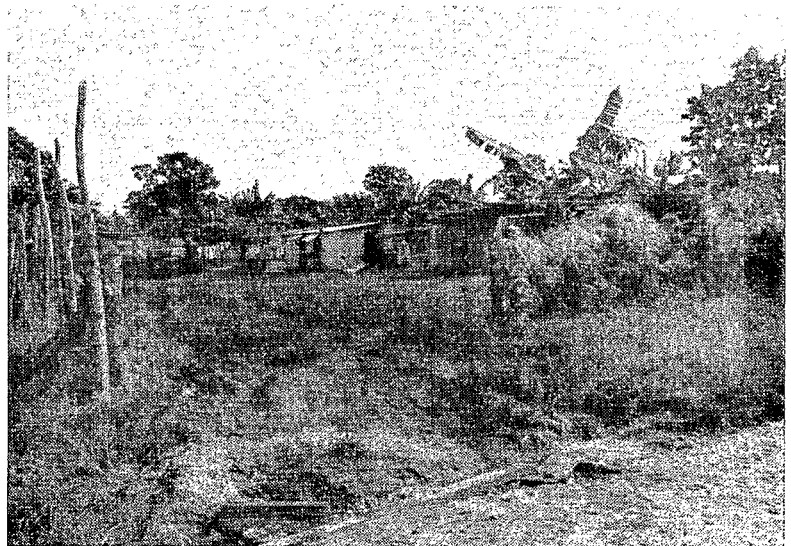
L'attachement à la coutume et au terroir natal agissent également sur le comportement du migrant en ville. Dans un univers où il se considère comme étranger, le migrant cherche à retrouver les siens et à recréer dans le cadre urbain les liens et le type de relations auxquelles il est accoutumé dans son village. La migration circulaire débouche ainsi tout naturellement par l'organisation en ville de "compagnies" et de communautés fondées sur les liens de parenté et l'autorité des chefs coutumiers traditionnels.

Dans ces communautés revit autant que faire se peut l'esprit villageois et l'entraide coutumière. Le groupe sécurise ainsi le migrant tout en maintenant de façon concrète le lien qui le rattache au territoire et à la communauté originelle.

Souvent les membres de tout un village, parfois ceux d'une île entière, s'associent pour acheter en "compagnie" le terrain qui deviendra

le lieu d'accueil et de regroupement des migrants lors de leur séjour en ville. Ces exemples d'achats de terrains en communauté sont fréquents. Les cas les plus connus sont ceux de Sea Side à Port-Vila, où trois parcelles de terrain situées dans un lotissement périphérique furent achetées par les habitants de l'île de Tonga, puis divisées ensuite entre les principaux villages ayant participé à l'achat. Plus tard, d'autres parcelles situées sur des lotissements différents (Tagabé, Namburu) furent achetées par les villages de l'île qui n'avaient pu trouver place sur le terrain trop exigü de Sea Side. A Luganville, le bidonville de la Sarakata appartient également à une organisation communautaire regroupant plusieurs villages originaires de la région du Centre Pentecôte (Melssissi).

En dehors de ces communautés élargies, de petites compagnies, correspondant à quelques familles étendues (frères, cousins et beaux-frères), se sont créées afin d'acheter un terrain collectif, sur lequel elles construisent avec les moyens du bord, souvent du matériel de récupération, les maisons qui seront les leurs. Les observateurs



Baraques de location à Sea Side. Les migrants s'y regroupent selon les liens qui sont les leurs dans l'île d'origine.

extérieurs qui, se méprennent souvent sur le sens de ces achats communautaires, attribuent à du "parasitisme" la coexistence de plusieurs familles ou groupes de migrants sur une même parcelle de terre.

L'habitude communautaire joue aussi au niveau des locations. Les migrants cherchent en effet à se regrouper selon leurs liens de parenté ou d'origine lorsqu'ils louent des chambres ou des baraques de location. Par ailleurs, et par simple cooptation, ces communautés de résidence s'organisent souvent dans les entreprises urbaines et tendent à en monopoliser le recrutement pour leurs membres. Les exemples sont nombreux : ainsi le regroupement des gens de Tanna dans l'entreprise électrique de Port-Vila, celui des gens de Paama ou des Banks dans

telle grande entreprise commerciale, etc.

La migration circulaire tend donc à recréer en ville des communautés plus ou moins larges qui se reconstituent tant au niveau de la résidence qu'à celui du secteur professionnel dans lequel elles trouvent place. Ces communautés instables ont jusqu'à ces dernières années constitué l'essentiel du tissu social de la population mélanésienne urbanisée, tant à Vila qu'à Luganville.

De cette situation, découlent à la fois des inconvénients et des avantages.

L'organisation communautaire semble en effet devenir un obstacle pour la proportion réduite de ceux qui ont acquis une qualification professionnelle et se fixent en ville. Pour ceux-ci les processus d'entraide communautaire tendent à la longue à devenir pesants. Par ailleurs la communauté et les petites compagnies maintiennent et renforcent les particularismes locaux dans lesquels certains voient un danger pour l'évolution politique future de l'Archipel.

En outre, l'association de ces deux termes, migration circulaire et organisation communautaire, détourne le migrant des problèmes qui sont les siens en zone urbaine. Se considérant comme seulement de passage, l'homme des îles travaillant à Vila ou à Santo est peu exigeant en matière de salaire, de confort ou d'hygiène. La plupart de ceux qui vivent dans le cadre de communautés habitent en effet dans des conditions précaires et insalubres, qu'il s'agisse de locations, de certaines baraques fournies par les entreprises ou de terrains achetés collectivement. Trop souvent, les bidonvilles constituent le dernier terme de la migration circulaire.

Pourtant l'organisation communautaire répond en tant que telle à un besoin. Elle constitue un système d'entraide efficace pour le migrant : c'est par elle que celui-ci est assuré de retrouver les siens, un toit et souvent du travail. Elle recrée un milieu sécurisant qui atténue les inconvénients du déracinement et maintient le lien qui relie à la communauté d'origine. Le migrant qui retrouve les siens en ville ne rompt jamais complètement avec son milieu d'origine. A l'intérieur de la communauté, les nouvelles en provenance de l'île, les messages circulent. Le retour périodique à l'occasion d'une fête coutumière, de la maladie de l'un de ses proches, paraît comme allant de soi. Dans une certaine mesure, cette possibilité de retour dans l'île natale empêche "la prolétarianisation" du migrant en ville et limite par ailleurs les processus d'acculturation. Sur un plan social, elle constitue enfin une soupape de sécurité naturelle dans les cas de chômage ou d'arrêt de la croissance économique. La coutume, l'esprit du village qui restent vivants au sein des structures communautaires facilitent en effet la réinsertion ultérieure du migrant dans son milieu originel.

Pour conclure, il semble que les conditions matérielles de vie plus ou moins précaires et insalubres qui vont de pair avec l'organisation communautaire des migrations circulaires soient en partie compensées sur un plan humain par

des conditions culturelles et psychologiques mieux adaptées.

Jusqu'en 1971, les migrants circulaires organisés en compagnies ou communautés représentaient un peu plus des deux tiers des hommes qui venaient travailler à Port-Vila ou à Luganville. Le modèle de la migration circulaire implique en effet qu'une minorité d'"anciens" se fixent à plus ou moins long terme sur le lieu d'immigration constituant de cette façon le groupe stable à partir duquel s'organise la masse instable des migrants qui viennent temporairement s'aggréger à lui.⁽⁴⁾

Cette migration structurée et organisée sur les liens coutumiers et de parenté qui sont ceux des lieux de départ a commencé à être débordée aux alentours de 1971.

2°) La migration sauvage

Ce nouveau type de migration est à mettre en relation avec plusieurs événements. L'année 1971 fut en effet marquée par le passage de plusieurs cyclones qui dévastèrent les cocoteraies d'îles petites ou moyennes déjà fortement peuplées (îles Banks et îles Shepherds). En outre cette année a vu la chute brutale et rapide des cours mondiaux du coprah : acheté jusqu'à présent sur une base de 10.000 F NH la tonne, le coprah a vu son cours descendre en 1971 jusqu'à 2.000 ou 3.000 F NH la tonne.⁽⁵⁾ Cette crise a créé un grave problème de manque à gagner dans des îles où la vente du coprah représente la seule ressource exportable. Elle a par ailleurs coïncidé avec un "boom" économique sur Port-Vila qui s'est traduit par un fort appel de main-d'œuvre, notamment sur les chantiers de construction.⁽⁶⁾

Cette subite croissance dûe pour l'essentiel à des investissements d'origine extérieure arrivait à un moment où les effets de la crise rurale entraînaient la libération d'une main-d'œuvre désorientée par la chute du cours du coprah. En outre, à cette époque, les premiers effets d'une scolarisation devenue intensive ont commencé à se faire sentir. Nombre de jeunes ruraux scolarisés et par là familiarisés avec le monde moderne ont cherché à trouver un emploi en zone urbaine. Rares en effet sont ceux

(4) Le temps médian de résidence à Port-Vila pour 50% des ouvriers employés sur les chantiers de construction s'élève à 8 mois. Mais pour 25% d'entre eux, le temps de résidence n'est plus que de 4 mois. Par contre, pour les 25% plus anciens, en général les ouvriers les plus qualifiés, le temps de résidence s'élève à 2 ans. L'extrême mobilité de la majorité va donc de pair avec la permanence d'un noyau stable qui ossature les communautés de migrants (Voir Migration et création urbaine à Port-Vila. J. Bonnemaison. 1974).

(5) Les cours du coprah n'ont commencé à remonter que dans le courant de l'année 1973, pour rechuter à nouveau en 1975. Ils sont à l'heure actuelle très bas (4.000 F NH la tonne).

(6) L'enquête réalisée en 1973 révèle qu'il existait cette année à Port-Vila 30 entreprises de construction de taille diverse, employant près d'un millier de travailleurs dont 2/3 de manœuvres (Voir "Migration et création urbaine à Port-Vila" op. cité).

qui à la fin de leur scolarité restent dans les îles : la ville représente pour les jeunes scolarisés la suite normale d'un itinéraire qui de toute façon les a coupés dès l'origine de leur milieu rural et coutumier.

La réunion de ces causes, à la fois structurelles et conjoncturelles a donc entraîné le départ d'une nouvelle migration. Qu'il s'agisse de planteurs des îles poussés à la ville par la crise du coprah ou bien de jeunes scolarisés attirés par la ville, tous arrivent à Port-Vila parce qu'ils ont l'impression de ne plus pouvoir vivre chez eux et qu'il n'est pas d'autre solution que de partir vers les zones urbaines.

Il ne s'agit donc plus de mouvements temporaires organisés par le milieu de départ et structurés par une forte organisation communautaire, mais de départs d'hommes seuls ou de micro-groupes qui "fuient" leur village d'origine et ne se fixent pas de date de retour. Les liens avec le milieu de départ n'existent presque plus ou de façon beaucoup moins explicite que dans la migration circulaire.

Il s'ensuit un comportement différent à l'égard des structures communautaires traditionnelles. Le nouveau migrant ne cherche plus à s'intégrer dans les "compagnies", mais tente sa chance individuellement et vit comme il peut, seul ou dans des micro-groupes basés sur les liens de la famille restreinte. Les nouveaux migrants apparaissent comme un agrégat d'individualités plus ou moins déracinées, qui resteront en ville autant de temps qu'ils le pourront.

Les liens avec la coutume, le contact régulier avec la communauté d'origine disparaissent. Messages et nouvelles en provenance du village natal deviennent de plus en plus rares : le contrôle des migrants par la "compagnie" n'existe plus. Ceux qui restent dans l'île ne connaissent souvent ni l'adresse ni le travail de celui qui est parti et ignorent même s'il reviendra un jour. La migration nouvelle aboutit ainsi à une perte sèche pour le milieu de départ : disparu dans l'anonymat du milieu urbain, le migrant cesse plus ou moins de faire partie de sa communauté et son retour reste hypothétique.

C'est parce que cette migration a perdu ses structures, ses moyens de contrôle et les courroies de transmission qui la reliaient à ses différents milieux de départ qu'elle est devenue "sauvage", c'est-à-dire sans règle. On ne sait comment elle évoluera. Pourtant d'ores et déjà elle pose en ville un certain nombre de problèmes graves.

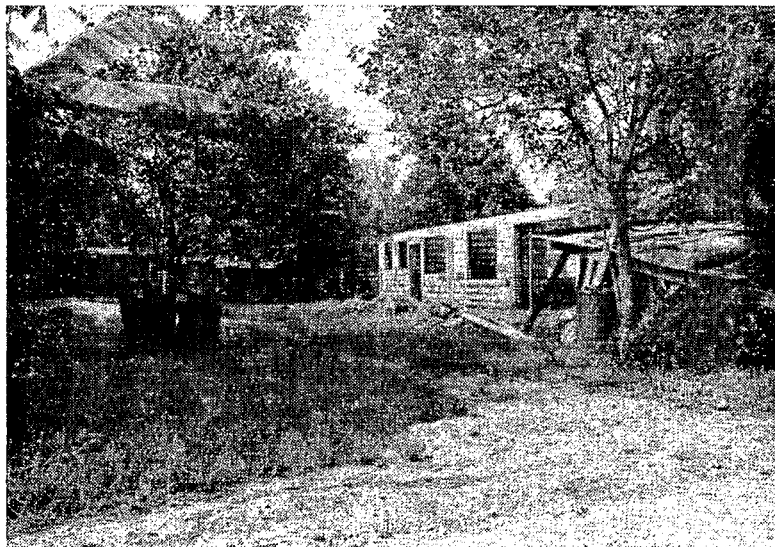
Les enquêtes réalisées en 1973 et 1974 ont révélé qu'à l'intérieur de cette nouvelle population de migrants un certain nombre de réussites individuelles se sont produites. Quelques-uns en effet, en particulier les jeunes scolarisés ont obtenu des emplois qualifiés dans l'Administration, les grandes Maisons de Commerce ou le Bâtiment. Ils constituent ainsi l'embryon d'une

classe moyenne et d'une petite bourgeoisie mélanésienne.⁽⁷⁾ Mais il ne s'agit là que d'une minorité, la masse des "migrants sauvages" représente en fait une main-d'œuvre peu qualifiée et vulnérable. Privés, de l'appui que donnent les structures communautaires, ils tendent de plus en plus à former un prolétariat urbain à prédominance jeune et masculine, en voie d'acculturation rapide.

A l'heure actuelle, sur près de 5.000 migrants mélanésiens établis en zone urbaine, on peut considérer que plus de la moitié d'entre eux sont en fait des "migrants sauvages". Cette nouvelle forme de migration a débordé le cadre de la migration traditionnelle mais ne l'a pas fait disparaître. Même si elles éprouvent des difficultés de plus en plus grandes pour garder le contrôle de leurs migrants, notamment des plus jeunes, les structures communautaires de la migration traditionnelle restent en effet vivantes, tant à Port-Vila qu'à Luganville.

3°) Propositions pour une politique d'accueil des migrants en zone urbaine

Devant l'ampleur des problèmes posés par l'afflux des migrants en zone urbaine, le Con-



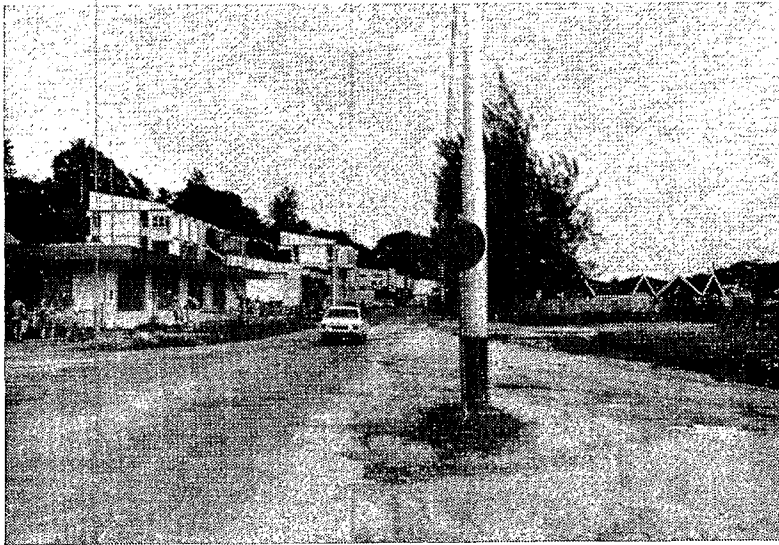
Construction d'une maison en dur à Port-Vila. Le coût de la construction est tel que les migrants doivent attendre, s'ils ne bénéficient pas d'une aide extérieure, plusieurs années avant d'arriver en terme de la construction.

dominium des Nouvelles-Hébrides cherche depuis plusieurs années à élaborer une politique de logement social. Dans cette perspective, un terrain d'une centaine d'hectares (l'ancienne propriété DEMANT), situé à la périphérie de Port-Vila, a été acheté par les autorités conjointes. Le plan d'urbanisme prévoit sur ce terrain une centaine de lots individuels d'environ 500 m² pouvant chacun contenir une maison individuelle

(7) Voir "Migration et création urbaine à Port-Vila" op. cité.

construite en dur et correspondant au logement d'une famille restreinte. Une extension-jardin est prévue à la bordure de la "cité", ainsi qu'un centre commercial et un foyer de célibataires pris en charge par le Conseil des Eglises de l'Archipel. Par ailleurs, la Caisse Centrale de Coopération étudie en même temps que le style de construction à promouvoir, les mécanismes de crédit à long terme qui permettront à une population aux revenus faibles de devenir propriétaire de ces logements.

Si les bases de ce projet sont saines, l'étude des type de migration qui précède peut contribuer à en améliorer le contenu sociologique. La grande tentation à éviter consiste en effet à appliquer indifféremment sur ces nouveaux lo-



Port-Vila : Le boulevard Higginson, le long de la mer.

tissements une politique unique, techniquement au point, mais qui méconnaîtrait la diversification sociologique de la population migrante. Une telle politique représenterait à terme un certain nombre de dangers :

celui de transformer par la force des choses des migrants circulaires dont le but n'est pas de se fixer en ville, en migrants définitifs ; celui de méconnaître l'une des réalités essentielles de la population migrante à savoir son organisation en communautés et compagnies, structures dont il n'est pas tenu compte dans les nouveaux lotissements ; on risque enfin de ne s'adresser qu'à la frange des migrants qui ont déjà réussi individuellement leur insertion dans le milieu urbain en méconnaissant la masse importante des migrants circulaires, non qualifiés professionnellement.

Il faut toutefois noter que la méconnaissance des structures communautaires est parfois volontaire ; certains responsables pensent qu'il est préférable de favoriser le brassage des diverses ethnies au sein du milieu urbain et de faire

éclater des structures fondées sur la communauté d'origine. Toutefois, et sans négliger le danger qui consisterait à faire une part trop belle aux communautés et compagnies de migrants, il est cependant important de reconnaître leur utilité présente (système d'entraide, lieu de relations humaines et culturelles, etc...) et de ne pas sous-estimer la cohésion acquise par certaines d'entre elles, en particulier les communautés des gens de Tanna et de Tonga. Si rien n'est prévu pour elles dans les nouveaux lotissements sociaux, elles risquent de s'en détourner.

Deux projets complémentaires sont donc à mener simultanément. Le premier revient, ainsi qu'il a été prévu, à créer une série de lotissements individuels s'adressant particulièrement à la frange des migrants qui n'appartient pas aux communautés : jeunes scolarisés, familles déjà bien insérées dans le milieu urbain et qui entendent s'y fixer, migrants sauvages, etc.

Le second consiste à aménager, au sein de ces lotissements et interpénétrées avec des lots individuels, des structures spatiales permettant un type d'insertion communautaire adaptée aux besoins des migrants circulaires. Pour réaliser un tel projet, une vaste concertation réunissant les responsables administratifs, politiques, religieux et les intéressés eux-mêmes est nécessaire.

Le but consiste en effet à restituer aux communautés et compagnies l'espace ou plus exactement le territoire à partir duquel celles-ci pourront continuer à fonctionner. Cela ne signifie pas qu'il faille créer des "quartiers" fondés sur l'origine ou sur l'appartenance religieuse, mais s'efforcer de restituer une dimension communautaire et spirituelle à un lotissement par définition anonyme et trop souvent dénué d'âme. Dans cette perspective, un certain nombre de conditions doivent être réunies : elles peuvent servir de bases à une discussion future.

1°) Lors de l'attribution des lots individuels, on peut laisser la possibilité à ceux qui le désirent d'obtenir des lots voisins ou contigus les uns aux autres en évitant toutefois que ceux-ci ne forment une unité trop compacte. Une limite à ne pas dépasser de 10 ou 15 lots contigus pourrait par exemple servir de norme.

2°) Il faudrait prévoir au sein des lotissements individuels un certain nombre "d'espaces communautaires" qui seraient mis à la disposition des communautés les plus importantes. Le rôle tenu par ces espaces serait à mi-chemin entre le foyer culturel, le centre d'animation social et le "nakamal" coutumier. Une véritable *nakamal* (foyer communautaire) érigé en matériel végétal construit selon les normes traditionnelles et se prolongeant par un espace vert analogue aux "places de danse" (*nassarah*) des villages de l'archipel servirait ainsi de "club" et de lieu de réunion. Par la force des choses et même s'il était au départ lié à la tradition d'une île particulière, le *nakamal* ne devrait pas tarder à devenir beaucoup plus, c'est-à-dire un lieu culturel et de relations pour l'ensemble du petit quartier ordonné autour de lui.

3°) Il faudrait créer en outre des foyers de célibataires gérés soit par les conseils locaux (ou municipalités) des différentes îles de l'archipel, soit par des communautés de migrants précises, soit par les deux ensemble. La règle ici serait de ne pas séparer les célibataires des familles installées, avec lesquelles ils sont d'ailleurs souvent apparentés. En créant une structure de logement adaptée à leur type migratoire, on éviterait ainsi le risque de parasitisme par les migrants temporaires, souvent célibataires de fait. La vie de relations entre les uns et les autres serait de toute façon facilitée par la création de nakamals communautaires et le mélange des lots familiaux et individuels avec des foyers dont la taille devrait rester de toute évidence moyenne ou petite.

Ces trois propositions ont pour but de laisser leur chance aux structures communautaires et d'adapter les normes du lotissement à un type migratoire où la mobilité, la prédominance des hommes seuls, la vie en groupe et l'organisation communautaire restent importants. Mais d'autres conditions apparaissent nécessaires.

La première concerne la taille de ces lotissements. Il faut au maximum éviter l'uniformité et le gigantisme qui risqueraient de créer des "ghettos" de migrants et pour cela ne pas concentrer toute la population à reloger en une même et seule "cité sociale", mais au contraire disperser celle-ci, autant que faire se peut, à l'intérieur du tissu urbain en plusieurs unités résidentielles de taille moyenne. Dans ces nouveaux quartiers une certaine "qualité de vie" ou en d'autres termes un caractère d'authenticité mélanésienne doit être systématiquement recherché. Pour cela deux nouvelles conditions paraissent nécessaires.

Donner à chaque lot individuel la possibilité pour une somme modique de se prolonger par un espace-jardin. Une réglementation précise empêcherait toute construction éventuelle sur ces terrains. Le "jardin" mélanésien joue en effet, en dehors de sa fonction vivrière, un rôle culturel et esthétique.⁽⁸⁾ Il est également le réceptacle de plantes médicinales traditionnelles. Créer une "banlieue-jardin" à Port-Vila répond à un besoin essentiel de la population migrante et à son désir de recréer en ville les conditions de vie proches du village originel.

Reconstituer enfin dans les nouveaux lotissements un type de maison qui ne serait pas calqué sur le mode de construction de la maison européenne simplifiée, mais sur un authentique type d'habitat mélanésien. Des études ont eu lieu en ce domaine dont les résultats sont connus et un certain nombre de réalisations pratiques ont déjà vu le jour en particulier grâce

(8) Sur le rôle des jardins vivriers au sein de l'espace urbain, on se reportera à R. THAMAN: "La production urbaine des plantes à racines comestibles dans le Pacifique Sud-Ouest". Université du Sud Pacifique, Suva. 1975.

à l'action de la Caisse Centrale et des architectes du Condominium. On peut donc espérer que la "maison-bloc-de-béton" sera évitée dans ces nouveaux lotissements et que des modèles diversifiés répondant aux normes de l'habitat mélanésien pourront voir le jour. Les types de construction spontanément recréés par les migrants dans les "lotissements-jardins" ouverts par la S.F.N.H. à Luganville sont à cet égard révélateurs.

Conclusion

Les réflexions qui précèdent ont cherché à élargir les termes du débat dans lequel est posé généralement le problème de la migration et des lotissements sociaux. Ce faisant, il est apparu qu'il n'y a pas une catégorie unique de migrants, mais au moins deux dont les motivations, désirs et formes d'insertion dans le milieu urbain diffèrent profondément. Il est important de proposer à ces deux catégories de migrants des formules adaptées, c'est-à-dire créer certainement des lotissements individuels pour ceux qui peuvent et entendent se fixer en ville, mais proposer également à ceux qui n'y séjournent que temporairement des structures spatiales adaptées à la mobilité circulaire et à l'organisation communautaire auxquelles ils sont accoutumés.

C'est par là seulement que l'on pourra limiter les effets d'un exode rural qui pose à terme de lourds problèmes aux pays et régions d'Océanie, et préserver ainsi l'équilibre entre la ville et les espaces ruraux sans lequel il ne peut exister de développer harmonieux, tant pour la ville que pour la campagne.

Texte original : français.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BEDFORD (R.D.), 1972. — *New Hebridean mobility: a study of circular migration*. Research School of Pacific Studies, Australian National University — Publication H.G. 9 — Canberra. 164 p.
- BONNEMAISON (J.), 1973. — *Migrations et création urbaine à Port-Vila*. Centre ORSTOM de Nouméa, 131 p., multigr.
- BONNEMAISON (J.), 1975. — *L'accès des Mélanésiens à la propriété dans les nouveaux quartiers de Luganville (Santo)*. Centre ORSTOM de Nouméa, 81 p., multigr.
- BONNEMAISON (J.), 1975. — Papouasie Nouvelle-Guinée: l'expérience de l'Office de Logement à Port-Moresby. *Journal de la Société des Océanistes*, 48, Sept. 1975, p. 351 à 354.
- BROOKFIELD (H.C.) et Paula BROWN GLICK, 1969 — *The people of Vila*. Research School of Pacific Studies, Australian National University, Canberra, 64 p., multigr.
- BUREAU DE LA STATISTIQUE DU CONDOMINIUM, 1973 — HANSLOW, CHENAIS, PIERCE. *Recensement de la population et de l'habitat à Port-Vila et Luganville*: 29 Octobre 1972. Bull. 1 et 2.
- JACKSON (R.), 1974. — Une nouvelle politique de l'habitat pour les migrants en Papua-Nouvelle-Guinée. *Bulletin du Pacifique Sud*, vol. 24, n° 2 2ème trimestre 1974.
- VIENNE (B.), 1971. — *L'habitat social dans les agglomérations de Port-Vila et de Luganville*. Etude socio-économique, multigr., SCET/COOP. □

14065

BULLETIN

du pacifique sud

PUBLICATION TRIMESTRIELLE DE LA COMMISSION DU PACIFIQUE SUD / QUATRIEME TRIMESTRE 1976

